

Une prime de 10 000 € pour enseigner dans le 93, ça vous intéresse ?

écrit par François des Groux | 1 novembre 2019

Les 23 mesures du gouvernement pour la Seine-Saint-Denis

Pour relancer l'attractivité du département pour les fonctionnaires :

Illustration : un quartier de Bobigny

.

Encore un plan de sauvetage à destination du département le plus islamisé de France... et le plus pourri (insécurité, pauvreté, endettement...)

Après des milliards d'euros dépensés en pure perte en "politique de la ville" pour des banlieues invivables, que faudrait-il faire pour sauver la Seine-Saint-Denis ? Et bien, comme d'habitude, ouvrir encore et toujours plus le portefeuille de l'État (donc des contribuables) et arroser les communes de prébendes.

Forcément, les élus du département, majoritairement de gauche, s'en frottent les mains, surtout le premier d'entre eux, Stéphane Troussel, le président PS du conseil départemental qui estime que « *la population du département va peut-être augmenter de 20% d'ici 30 ans, soit 300 000 habitants supplémentaires.* » ([l'Obs](#))

.

Qui dit augmentation de la population dit nombre d'élèves en hausse. Malheureusement, personne ne rêve d'enseigner en Seine-Saint-Denis et surtout pas dans les quartiers dits "prioritaires" (au nombre de [63](#))... pourtant, les enseignants votant à gauche ([79%](#)) pour des partis immigrationnistes, islamophiles, pro-métissage et pro-diversité, devraient s'y bousculer... Et bien non, au contraire.

"35,7 % des professeurs des écoles primaires restent moins de deux ans dans leur établissement (contre 26,5 % en moyenne en France), cette part s'élevant, dans le second degré, à près de 50 % (49,5 %), contre un tiers en moyenne nationale." ([Le Parisien](#))

.

Le Premier ministre, en lançant son plan de sauvetage de la Seine-Saint-Denis, a donc eu l'idée d'une "prime de fidélisation" de 10 000€ à l'adresse des policiers et des enseignants du département.

Mais dans ce département ultra-violent et face à un public complètement ingérable, les syndicats restent dubitatifs sur les effets de la mesure : *"entre l'argent et la santé, les enseignants choisiront leur santé, quitte à ne pas toucher une prime."*

Effectivement, on imagine mal une frêle enseignante débarquée de sa Bretagne natale affronter sereinement, pendant 5 ans, une classe de caïds de quartier, même pour 10 000€. Car, en Seine-Saint-Denis, **deux tiers des professeurs sont débutants** ([France Inter](#))

.

En revanche, la prime pourrait attirer les enseignants ayant le même profil sociologique (origine ethnique, religion) que

la population du 93... accélérant encore plus le communautarisme et la partition du pays.

Au point où il en est et pour faire à nouveau régner l'ordre dans les classes, le gouvernement devrait penser tout simplement à embaucher des profs de madrassa.

.

Seine-Saint-Denis : la prime de 10 000 euros ne convainc guère policiers et enseignants

L'exécutif au chevet de la Seine-Saint-Denis. Édouard Philippe et plusieurs ministres ont annoncé ce jeudi une batterie de [23 mesures à destination du département](#) pour l'aider à faire face à ses "difficultés hors normes". Parmi les dispositifs retenus : le recrutement de 150 policiers, le renforcement des contrôles des logements insalubres, ou encore un plan d'investissement de 20 millions d'euros dans le cadre du dédoublement des classes de CP et CE1 en zones d'éducation prioritaire...

.

Mais l'annonce phare de la matinée reste la prime de 10 000 euros accordée aux fonctionnaires qui acceptent de rester au moins cinq ans en poste dans le 93. Au total, jusqu'à 39 000 personnes pourraient être concernées. Une mesure dont l'objectif est de fidéliser les agents publics qui ont tendance à fuir le département dès qu'ils en ont l'occasion. Les premiers concernés : les enseignants et les policiers.

.

Dans les rangs des enseignants, la prime est plutôt bien accueillie, même si on préfère relativiser. *"C'est une bonne nouvelle pour ceux qui la recevront, mais elle ne viendra pas changer les difficultés de recrutement"*, juge auprès de

L'Express Stéphane Crochet, secrétaire général du syndicat SE-Unsa.

Pour Frédérique Rolet, secrétaire générale du SNES-FSU, premier syndicat du secondaire, le constat n'est guère différent [:] *"il faut surtout améliorer le climat scolaire actuellement délétère en Seine-Saint-Denis. Nos collègues nous parlent surtout de leurs conditions de travail : on sait que c'est un département soumis à des phénomènes de violence, avec des populations en grande pauvreté"*, souligne-t-elle...

[Pour] Jean-Rémi Girard, le président du SNALC, *"Même s'il est bienvenu, ce bonus ne suffira pas [...] à endiguer le turnover. En Seine-Saint-Denis, le problème majeur reste celui des conditions de travail : et à un moment, entre l'argent et la santé, les enseignants choisiront leur santé, quitte à ne pas toucher une prime."*

https://www.lexpress.fr/actualite/societe/seine-saint-denis-la-prime-de-10-000-euros-ne-convainc-guere-policiers-et-enseignants_2105401.html

Les 23 mesures du gouvernement pour la Seine-Saint-Denis

Pour relancer l'attractivité du département pour les fonctionnaires :

- Mise en place d'une **prime de fidélisation de 10 000 euros** pour les agents des services déconcentrés de l'Etat affectés en Seine-Saint-Denis. La prime sera versée en une fois après cinq années de service effectif dans le département.
- Rendre plus attractifs les postes par un **alignement sur les administrations centrales des régimes indemnitaires** des services déconcentrés de l'Etat
- **Relogement d'ici à 2021 de la sous-préfecture de Saint-Denis** dans l'ancienne succursale de la Banque de France, dans le cadre d'une opération évaluée à 12 millions d'euros, afin d'améliorer les conditions d'accueil du public.
- Priorité accordée aux agents travaillant en Seine-Saint-Denis pour bénéficier de la **bourse au logement** des agents de l'Etat.
- Mise à disposition des cadres supérieurs de la Fonction publique dans le cadre du dispositif d'affectation des jeunes fonctionnaires des corps d'inspection et de contrôle sur des missions prioritaires du gouvernement.

Pour la sécurité :

- Affectation de **100 officiers de police judiciaire (OPJ)** supplémentaires sur deux ans (50 par an). Une première vague arrivera en septembre 2020 et une deuxième mi-2021.
- **Création à Saint-Ouen et à la Courneuve de deux quartiers de reconquête républicaine (QRR)**, qui donneront lieu à la création de 50 postes de policiers supplémentaires mi-2020.
- Programmation prioritaire au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) des projets structurants de **vidéosurveillance** en Seine-Saint-Denis.
- Remise à niveau des commissariats de police et **engagement des rénovations/reconstructions des commissariats d'Aulnay-sous-Bois** (16 millions d'euros) **et d'Epinay-sur-Seine** (14 millions d'euros) d'ici à 2023.

Pour l'éducation :

- Mise en place d'un « **dispositif de prérecrutement** » (contrats de préprofessionnalisation) **en Seine-Saint-Denis, bénéficiant à 500 étudiants** par an à horizon de trois ans. Il s'agit de financer les études d'étudiants boursiers de Seine-Saint-Denis qui s'engagent en retour à travailler dans le département.
- **Création des groupes d'appui éducatif localisé (GAEL)**, au niveau des 57 réseaux d'éducation prioritaire du département pour renforcer l'encadrement à l'intérieur et à l'extérieur des établissements.
- Affectation de 20 millions d'euros supplémentaires de dotation de soutien à l'investissement public local alimenté à hauteur de 2 millions d'euros par an pendant dix ans pour financer les investissements d'immobilier scolaire.
- **Extension à tout le département du dispositif « le choix de l'école »** qui accompagne les jeunes diplômés sortant de grandes écoles vers l'enseignement et les collèges de l'éducation

Pour la santé :

- **Aide à l'installation des médecins** dans le département en **prenant en charge jusqu'à 100 % de leur investissement.**
- Recrutement de **cinq personnes** pour renforcer les effectifs en charge des **contrôles contre l'habitat indigne.**
- Ouverture d'une **enveloppe annuelle de crédits de 10 millions d'euros** au titre des missions d'intérêt général (MIG) pour financer des actions visant à mieux accueillir les publics fragiles.
- Restructuration du site du groupement hospitalier intercommunal (GHI) Le Raincy-Montfermeil, modernisation de l'établissement public de santé (EPS) de Ville-Evrard et restructuration du centre hospitalier de Bobigny (Avicenne) d'ici 2024.
- **Modernisation des urgences hospitalières de Montreuil, de Montfermeil et d'Aulnay** pour améliorer l'accueil des patients d'ici 2024.

- Création d'un groupement hospitalier et de santé (regroupant les deux centres départementaux du cancer, le CHU et les opérateurs privés).
- **Installation de 6 équipements lourds supplémentaires** (3 tomographes par émission de positons, 1 scanner et 2 IRM) d'ici 2021.
- Mise en place d'une mission d'appui aux centres de santé municipaux.
- **Doublement du nombre de maîtres de stage d'internes** en médecine générale.

Pour la justice :

- **Création de 35 postes de greffiers et pérennisation de 12 postes de magistrats** supplémentaires dans les juridictions.
- Réalisation du **projet d'extension du tribunal de grande instance de Bobigny** d'ici à 2026